

Copie de 2 délibérations sur le paiement des traitements d'enseignants.

Numéro d'inventaire : 1979.12593

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Directoire du district de Toul / Directoire du département de la Meurthe (Toul / Nancy)

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1792

Description : Feuille simple manuscrite.

Mesures : hauteur : 367 mm ; largeur : 220 mm

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom du département : Meurthe-et-Moselle

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Copie d'une Délibération du Directoire du District
de Coul. Du 18. Juillet 1792

Sur la présente Requête, en suite de la Délibération du
District du Département de la Meurthe du 26 avril jointe
Qui le procureur Suidic

Le Directoire considérant que la Nation s'étant engagée
des fonds qui serviraient à racheter l'établissement donné
sagis, Etant qu'il y a lieu de faire expédier au requérant
un mandant du quart de la somme de sept cent soixante
livres pour le premier quart de leur traitement, au lieu
dite qualité sur la caisse du District, ou sur telle autre
il plaira donner. Coul le 18. Juillet 1792. Par le
Administrateur Composant le Directoire du District de
Coul signé Morelles vice président. Midou Chevalier
Grenier pro. Suidic. Vallan Secrétaire

Copie de la Délibération du Directoire du
Département de la Meurthe, du 16. Juillet 1792

Sur la pétition, la plus jointe est l'avis du Directoire
du District de Coul, Qui le procureur Général Suidic

Le Directoire du Département prononçant sur les
différents chefs de la pétition, Arrête que les pétitionnaires
seront payés du quart de leur traitement sur la caisse
de sept cent soixante livres par année, mandant sous seing
au Directeur de la Nuyse Nationale d'acquiescer sur ce
mandant la somme de 190 pour le montant du 1^{er} quart
de quoi il sera valablement déchargé en rapportant le
présent arrêté qu'il en a donné le 16. Juillet 1792
Par le Administrateur Composant le Directoire du
Département de la Meurthe. signé Duin L'ingrales
Grandjean Brattecourt Deuangelaine Antoinet S. g.

